

## **RASED : le Ministère reste ambigu sur ses intentions**

Suite à la publication du rapport de l'Inspection générale sur « l'organisation, le fonctionnement et l'évaluation des effets du RASED », le Collectif national RASED a enfin été reçu par le ministère de l'Éducation nationale.

La DGESCO a confirmé que ce rapport avait pour vocation d'éclairer les choix des politiques publiques pour les réseaux d'aides, mais que rien n'était acté.

Pour autant, à l'issue de cette rencontre, les membres du Collectif restent toujours très inquiets sur le devenir des

RASED et redoutent une mise en œuvre des 11 préconisations du rapport, qui altérerait considérablement leur rôle et leurs missions.

Comme les Inspecteurs généraux, le Ministère ne tire aucune conclusion de « l'image positive et motivante » que les collègues et les familles ont pointée du travail des RASED. Alors que nous réclamons instamment une augmentation du nombre de postes (diminués d'un tiers depuis 2008 !), il n'envisage pas de ré-abonder le dispositif.

Il évoque une prochaine restructuration et une redéfinition du fonctionnement des RASED, qui ne passerait pas par l'écriture d'une nouvelle circulaire mais par une adaptation de celle de 2014 : un cadrage national, décliné localement par les DASEN - avec le risque d'iniquité que cela implique.

Sans remettre en question leur mission d'aide auprès des élèves, la DGESCO suggère de « mieux » répartir les enseignants spécialisés et les psychologues de l'Éducation nationale sur le territoire (à moyens constants), avec un pilotage et un exercice des missions plus ancrés sur le local et le pôle ressource.

Alors que ces personnels ne peuvent déjà plus faire face aux demandes d'aide des enseignants, ils et elles devraient, en plus, être en relai des situations de « handicap scolaire » qui n'ont pas pu être prévenues par l'enseignement « ordinaire », et distiller en tant qu'« expert-es » des conseils pour adapter les pratiques de classe, au détriment du temps consacré à l'aide directe au plus près des élèves.

Rappelons à ce propos que la difficulté scolaire ne peut être renvoyée systématiquement au champ du handicap, mais doit être prise en charge par des personnels formés et en nombre suffisant : enseignants de classe, enseignants spécialisés dans l'aide pédagogique et dans l'aide rééducative, psychologues de l'Éducation nationale.

La DGESCO a reconnu que la question de la vacance de postes était un vrai « sujet », sans pour autant envisager d'augmenter le nombre de départs en formation ou de places au concours de psychologue de l'Éducation nationale, ni de rendre la fonction attractive.

À aucun moment il n'a été question du cœur de notre métier, de l'aide aux élèves, alors que chaque organisation et association du Collectif, dont les parents d'élèves, a « crié » l'urgence de donner les moyens aux RASED de poursuivre leurs missions actuelles.

Paris, le 20 juin 2022